



CLIMATE CHANCE

SOMMET MONDIAL DES ACTEURS DU CLIMAT
NANTES-FRANCE 26-28 SEPTEMBRE 2016

APPEL À CONTRIBUTION

DATE LIMITE DE CONTRIBUTION : 7 AVRIL 2016

climatechance2016.com



5 BONNES RAISONS DE CONTRIBUER	4
CLIMATE CHANCE, UN SOMMET DÉDIÉ À L'ACTION CONCRÈTE	5
DES ACTEURS NON-ÉTATIQUES DE PLUS EN PLUS INFLUENTS	5
NANTES, VILLE ENGAGÉE POUR LE CLIMAT	6
CLIMATE CHANCE : SOMMET MONDIAL DES ACTEURS DU CLIMAT	7
APPEL À CONTRIBUTION	8
DES DÉFIS TRANSVERSAUX INCONTOURNABLES	9
DIX ENTRÉES THÉMATIQUES CLEFS	10
CRITÈRES DE SÉLECTION DES CONTRIBUTIONS	12
COMMENT CONTRIBUER	13
MODALITÉS DE SÉLECTION	13
À NOTER	13
CONDITIONS DE LA CONTRIBUTION	13
INFORMATIONS PRATIQUES	14
DATE ET LIEU DE CLIMATE CHANCE 2016	14
CONTACTS UTILES	14
LIENS UTILES	14
CALENDRIER	15

5 BONNES RAISONS DE CONTRIBUER

1

Rejoindre le mouvement des acteurs non-étatiques qui voit son rôle majeur renforcé depuis l'Accord de Paris, et donc **accroître votre réseau**.

2

Participer de l'effort des acteurs non-étatiques dans la lutte contre les changements climatiques et contribuer à la construction d'une véritable **plateforme de valorisation des acteurs non-étatiques** avec CLIMATE CHANCE qui s'inscrit dans la durée.

3

Prendre part à l'Agenda des Solutions, dispositif de valorisation de l'engagement des acteurs non-étatiques de la lutte contre les changements climatiques.

4

S'inscrire dans la perspective d'aider les états à réévaluer leurs contributions indicatives nationales volontaires (INDCs).

5

Partager votre expérience et la confronter à d'autres expériences internationales.

CLIMATE CHANCE, UN SOMMET DÉDIÉ À L'ACTION CONCRÈTE

Avec le Sommet Mondial Climat et Territoires à Lyon (juillet), la Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba (juillet), le Sommet de Bogota sur le Climat (septembre), la *Climate Week* et l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York (septembre), le Sommet des Maires à Paris (décembre), l'année 2015 a souligné, à multiples reprises, la force de l'engagement des acteurs non-étatiques dans la lutte contre le changement climatique. Au terme de cette année, l'Accord de Paris obtenu à la COP21 constitue une base solide pour la mise en mouvement de la communauté internationale et la mobilisation de tous les acteurs pour contenir le réchauffement global dans la limite de 2 °C – et si possible de 1,5 °C – à l'horizon 2100. Cet accord d'une ampleur inédite met l'action des acteurs non-étatiques au cœur des solutions pour le climat et renforce la dynamique de leur mobilisation pour tenir les objectifs de la période 2015-2020. Il ouvre aussi la perspective d'une implication de tous ces acteurs pour participer à la réévaluation, dès 2018, des contributions indicatives des états.

DES ACTEURS NON-ÉTATIQUES DE PLUS EN PLUS INFLUENTS

Déjà en juillet 2015 à Lyon, le Sommet Mondial Climat et Territoires réunissait près d'un millier de participants venus de plus de 70 pays. À cette occasion, les principaux réseaux de collectivités et les autres représentants des acteurs non-étatiques auprès de l'ONU ont souligné leur détermination à contribuer à l'Agenda des Solutions. Ils ont aussi précisé le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre que représente leur mobilisation, rappelant que c'est bien par l'approche territoriale et la mise en mouvement des acteurs économiques et de la société civile, que s'engagent les efforts d'atténuation et d'adaptation.

Ils ont aussi souligné que la qualité de leur implication repose sur leur capacité à collaborer, à coopérer, à combiner leurs talents, leurs approches et leurs moyens en développant des synergies entre les différentes familles d'acteurs. L'Agenda des Solutions est, de manière encore plus évidente depuis l'Accord de Paris, la feuille de route opérationnelle pour concrétiser cette mobilisation.



NANTES, VILLE ENGAGÉE POUR LE CLIMAT

La première édition de CLIMATE CHANCE sera accueillie par Nantes Métropole, reconnue pour son engagement sur les questions climatiques et environnementales. Nantes préside Eurocities, le réseau des 130 métropoles majeures européennes. Nantes, Capitale verte de l'Europe en 2013, a organisé ECOCITY, Sommet Mondial de la Ville Durable en septembre de cette même année, avant de renouveler l'expérience en 2015 avec Vélo-City. La métropole nantaise est aussi forte de nombreux acteurs locaux qui alimenteront le sommet CLIMATE CHANCE, en confrontant les initiatives locales les plus innovantes à d'autres initiatives venues du monde entier.



CLIMATE CHANCE : SOMMET MONDIAL DES ACTEURS DU CLIMAT

Lancé officiellement à la COP21, CLIMATE CHANCE affiche l'ambition de devenir le rendez-vous annuel des acteurs non-étatiques engagés pour le climat. Cet événement rythmera leur mobilisation et contribuera à la consolidation de leurs engagements dans la durée, car c'est bien par les réalisations concrètes portées par ces acteurs que les États pourront atteindre les engagements qu'ils ont pris à la COP21.

Quelques mois après la COP21, la société civile réunie à Nantes fera le point sur les engagements pris par les États, s'informer de l'état d'avancement des travaux des coalitions d'acteurs et échangera sur les actions les plus concrètes et les plus innovantes autour des grands sujets du climat (habitat, urbanisme, forêt, agriculture, transport, énergies, etc.). À quelques semaines d'Habitat III à Quito – Équateur, et de la COP22 à Marrakech – Maroc, ce sommet sera aussi l'occasion de délivrer à nouveau les messages communs des acteurs non-étatiques, en prolongement de la déclaration du Sommet de Lyon.

Collectivités, entreprises, associations, syndicats, organismes scientifiques, citoyens, sont invités à prendre part à CLIMATE CHANCE pour donner à voir leurs actions à travers le monde, approfondir l'analyse des réussites et des difficultés, favoriser la mutualisation des expériences et des innovations, et souligner les opportunités de nouvelles initiatives naissant de l'action climatique. En favorisant ces échanges entre parties prenantes de différentes familles, ce sommet résolument tourné vers l'action permettra ainsi de :

- Stimuler la mobilisation opérationnelle des acteurs non-étatiques qui doivent être les accélérateurs de la concrétisation des engagements pris par les États à la COP21 ;
- Consolider les dynamiques de coopération entre acteurs non-étatiques qui travaillent de manière encore trop isolée ;
- Faire dialoguer les acteurs non-étatiques qui ont un rayonnement international avec des acteurs aux territoires plus localisés pour permettre une articulation adéquate entre les questions locales et les enjeux globaux.

APPEL À CONTRIBUTION

La réussite de CLIMATE CHANCE – Sommet mondial des acteurs du climat –

repose, avant toute chose, sur l'implication directe de tous les acteurs non-étatiques. Aussi, nous appelons ces acteurs à proposer leurs contributions pour partager leurs initiatives, innovations et bilans d'actions, et nourrir la réflexion collective qui continuera ainsi à se consolider à Nantes.

En plus des plénières, réunissant des personnalités clefs de l'action climatique internationale, des réunions d'étape des grandes coalitions d'acteurs mises en place depuis Paris et des forums spécifiques qui seront programmés directement par les organisateurs, l'appel à contribution viendra alimenter les ateliers qui permettront d'approfondir les connaissances de tous et de chacun sur les liens indissociables entre climat et développement, sur les nouveaux cadres de la ville durable, le financement de l'action climatique, la mobilisation des acteurs locaux, des acteurs économiques, des femmes et des jeunes...



Les contributions attendues pour nourrir les ateliers peuvent prendre différentes formes : communication de type scientifique, retour d'expérience, présentation de prototype, jeu collectif, atelier de controverse, brainstorming, etc. Les contributeurs peuvent aussi, s'ils le souhaitent, proposer un atelier « clef en main » que les organisateurs pourront accepter sans devoir y retravailler. La seule contrainte qui s'impose à toutes et tous est que les ateliers doivent tenir dans un temps de 1h30.

Les contributions attendues des acteurs non-étatiques devront enrichir les réflexions de CLIMATE CHANCE en alimentant la structure proposée pour organiser les débats. Cette structure croise les défis que doivent relever ces acteurs – Penser, Mobiliser, Financer et Faire – et les dix thématiques sur lesquelles ils devront concrétiser leurs engagements. Les contributeurs devront donc préciser, a priori, quels seront selon eux le défi et le sujet thématique que leur proposition abordera en priorité. Dans la phase de construction du programme les organisateurs pourront négocier le repositionnement des contributions pour proposer un programme de travail cohérent lors du Sommet.

DES DÉFIS TRANSVERSAUX INCONTOURNABLES :



PENSER

CLIMATE CHANCE est l'occasion de **penser l'action**, d'**apprendre ensemble**, d'**imaginer** de nouvelles solutions, de proposer de nouvelles représentations d'un futur nécessairement bas carbone, en s'appuyant sur les scientifiques, les praticiens mais aussi sur les « sachants du quotidien », ces citoyens qui tirent leur savoir de leurs expériences de terrain. Les contributions devront aider à penser l'action en insistant sur l'**interdisciplinarité**, l'**innovation**, et la **coopération multi-acteurs**, pour renforcer efficacité et répliquabilité.

Comment décroiser la recherche et développer l'interdisciplinarité pour une approche collective de la lutte contre le changement climatique sur les territoires ? Comment diffuser plus efficacement les avancées de la recherche-action ? Comment mieux comprendre et intégrer la demande sociale ? Comment optimiser la répliquabilité des projets ?



FAIRE

CLIMATE CHANCE, sommet de l'action, doit contribuer concrètement à l'Agenda des Solutions. Les acteurs non-étatiques proposeront des actions qui génèrent de réels impacts, et sont effectivement répliquables. Ils pourront mettre en exergue les points de blocage et les échecs, car c'est aussi des difficultés que l'on peut apprendre. Ces contributions devront souligner l'intérêt du **faire ensemble**, de la **coconstruction**, des approches **collaboratives**, et des **interactions** entre familles d'acteurs qui coopèrent encore trop peu.

Quelles sont les stratégies de mise en œuvre les plus porteuses d'avenir ? Comment promouvoir la coproduction et le faire ensemble ? Comment positionner la transition énergétique comme moteur de développement de l'économie et de l'emploi local ? Quelles innovations fonctionnelles, sociétales, technologiques faut-il déployer en priorité dans les territoires ? Comment passer de projets pilotes à des plans d'actions de grande échelle ?



MOBILISER

Les contributions à CLIMATE CHANCE doivent permettre de repérer les ressorts de la **mobilisation des acteurs** au service de l'atténuation et de l'adaptation. Plus spécifiquement ces contributions devront mettre l'accent sur la construction de dynamiques réunissant des acteurs de **différentes familles**. En effet, c'est bien dans la coopération multi-acteurs, souvent animée par les territoires, que les actions pourront se **massifier** et que la lutte contre le changement climatique pourra se déployer pour répondre aux enjeux.

Comment mieux articuler les contributions publiques, privées, citoyennes ? Comment susciter et soutenir la participation citoyenne ? Comment massifier les actions en prenant en compte les spécificités locales, nécessairement articulées dans un cadre général partagé ? Quel modèle de gouvernance pour renforcer l'action transversale des élus locaux face aux enjeux transversaux que pose la crise climatique ?



FINANCER

Sans financements, il sera difficile de déployer les projets. Le débat ne se limite pas aux montants globaux dédiés à l'action. Il concerne surtout l'affectation des ressources, trop souvent allouées à des politiques qui ne répondent pas au défi climatique. D'importants flux financiers peuvent être réorientés pour servir conjointement le développement et le climat. De nouvelles ressources peuvent aussi émerger pour servir cette double priorité. Les acteurs non-étatiques doivent donc redoubler de créativité pour développer de **nouvelles formes de financements** pour accélérer la mutation vers la société bas carbone.

Comment répondre aux besoins de financement des projets de long terme ? Comment mobiliser des ressources permettant de changer effectivement d'échelle ? Comment favoriser l'accès des collectivités aux investissements pour le climat et le développement ? Comment faire converger épargne publique, investissements privés, financements institutionnels et mobilisation citoyenne ? Comment instaurer un prix du carbone efficace et équitable pour favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre ?

DIX ENTRÉES THEMATIQUES CLEFS :

CLIMATE CHANCE est le lieu de convergence des coalitions thématiques issues du Sommet Mondial Climat et Territoires de Lyon et des initiatives de l'Agenda des Solutions. Cette convergence se fait autour de dix entrées thématiques. Les contributions attendues devront préciser le défi et la thématique prioritaires qu'elles entendent aborder.

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Dans une société mondialisée ou les échanges s'accroissent, la mobilité des personnes et des biens est au cœur des enjeux du développement et du climat. Plus de la moitié de la population mondiale vit en ville et le monde comptera deux tiers d'urbain en 2050. La mobilité urbaine et interurbaine est donc un défi majeur pour les villes. Dans le même temps les acteurs économiques doivent redoubler d'effort pour réduire les émissions générées par les échanges de marchandises qui circulent en tous sens.



FORÊT

Les forêts sont essentielles pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. Leur biodiversité est aussi un levier de développement pour de nombreuses sociétés. Collectivités locales, entreprises et société civile (en particulier les groupes autochtones) peuvent agir de concert, dans le cadre de l'approche territoriale des habitats, pour promouvoir la préservation et une gestion plus durable des forêts.



ÉNERGIE : PRODUCTION, ACCÈS, CONSOMMATION

Pour garantir l'accès du plus grand nombre à des services énergétiques fiables et abordables, tout en réduisant les émissions globales de gaz à effet de serre, les collectivités et la société civile doivent être associées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques d'efficacité énergétique et de promotion des énergies renouvelables. L'appropriation de ce sujet par les territoires est un pas décisif.



ÉDUCATION, MOBILISATION, SENSIBILISATION

Sans éducation, aucune transition écologique, économique et sociale n'est envisageable. Chaque individu doit comprendre l'impact de son mode de vie sur le monde et doit pouvoir imaginer ce que sera ce mode de vie dans une société bas carbone. L'éducation constitue un puissant levier pour relever les défis du climat et du développement, et le territoire est l'espace privilégié de son déploiement.



AGRICULTURE

Les changements climatiques qui affectent les productions agricoles sont un immense défi à la sécurité alimentaire mondiale. La réponse à ce défi exige la mise en place de systèmes alimentaires performants, soutenables, inclusifs et résilients. Ce sont ces systèmes qui, en considérant les différents acteurs et l'interdépendance des échelles d'action, favoriseront l'autonomie alimentaire des territoires.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET PARTENARIATS

Le défi climatique exige de repenser les approches traditionnelles des relations entre territoires partenaires. La coopération décentralisée doit permettre de travailler des problématiques communes en matière d'atténuation ou d'adaptation, de confronter les pratiques, de renforcer les capacités d'action et d'accès aux financements et d'innover au service du climat et du développement.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET EMPLOIS

La transition énergétique qu'impose le défi climatique est aussi l'opportunité de créer des emplois non délocalisables. Cette transition instaure de nouveaux paradigmes économiques et sociaux. C'est par le dialogue social territorial que collectivités, entreprises et salariés feront muter les systèmes de production vers de nouvelles filières, et déploieront les formations nécessaires à l'évolution des emplois.

HABITAT DURABLE

Garantir l'accès à un habitat confortable, sain, économe en ressources naturelles et moins émetteur est un défi de taille pour les collectivités. Les économies d'énergies et les réductions de gaz à effet de serre qui peuvent être réalisées représentent un potentiel gigantesque qui nécessite l'implication de tous les acteurs. Les intérêts des habitants, des collectivités et des entreprises convergent dans cette thématique.

ADAPTATION

L'adaptation vise à déployer des mesures pour se protéger des effets néfastes des changements climatiques déjà perceptibles : canicules, inondations, sécheresses, évolution du trait de côte... Elle conduit aussi à valoriser les opportunités que ces changements peuvent amener : évolution de certains rendements agricoles, développement touristique... Les acteurs doivent s'associer pour intégrer ces enjeux dans la planification de leurs activités.

APPROCHE TERRITORIALE

L'approche territoriale est une matrice efficace pour relever le défi climatique. Les collectivités locales mettent en œuvre des politiques, stratégies, programmes et initiatives qui doivent mobiliser l'ensemble des acteurs territoriaux autour des enjeux d'atténuation et d'adaptation. Cette approche territoriale nécessite de repenser la planification, de mettre à profit le numérique, de proposer un nouveau cadre pour la ville durable, de mieux maîtriser le foncier ou encore de redonner sa place à la biodiversité.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CONTRIBUTIONS

Sont invités à contribuer tous les acteurs non-étatiques : collectivités locales, entreprises, associations, syndicats, fédérations professionnelles, organisations non gouvernementales, organismes scientifiques, financeurs, citoyens engagés dans l'action pour le climat.

Vos contributions sont déterminantes dès la phase d'élaboration du programme ; car c'est autour de ces apports que les organisateurs construiront le programme des ateliers. Aussi, vous êtes invités à soumettre les propositions les plus variées et les plus innovantes pour nourrir les **ateliers** du sommet CLIMATE CHANCE.

VOUS POUVEZ PROPOSER :

● **Un atelier « complet »** ayant sa dynamique propre pour le créneau de 1h30 réservé.

● **Une intervention** qui sera intégrée dans un atelier par les organisateurs. Dans ce cas votre apport doit prendre en compte le fait qu'il n'y aura pas plus de 4 ou 5 intervenants ou 4 ou 5 communications dans un atelier, pour préserver l'interactivité des échanges.

Vous devez préciser sur quel défi et sur quelle thématique se concentre votre contribution.

	PENSER	MOBILISER	FAIRE	FINANCER
Forêt				
Mobilité et transports				
Éducation, mobilisation, sensibilisation				
Énergie : production, accès, conso				
Transition énergétique et emplois				
Agriculture				
Coopération décentralisée et partenariats				
Habitat durable				
Adaptation				
Approche territoriale				

Les contributions peuvent prendre des formes variées : communication scientifique, retour d'expérience, étude de cas, analyse de difficulté ou d'échec, jeu collaboratif, atelier de controverse, séance de créativité, théâtre forum, vidéo, etc.

La seule contrainte est, une fois encore, de bien définir les deux points d'entrée prioritaires (défi et thématique) et de respecter la durée de 1h30 pour les ateliers complets.



COMMENT CONTRIBUER

Votre contribution doit être postée sur la plateforme dédiée, directement accessible sur le site de CLIMATE CHANCE 2016 : www.climatechance2016.com

Votre texte de présentation d'un maximum de 400 mots peut être accompagné de pièces jointes en annexe via la plateforme (présentation, vidéo, schéma, références techniques, cartes, etc.).

Via la plateforme il vous sera demandé de préciser le défi et l'entrée thématique prioritaires auxquels vous destinez votre contribution. Vous devrez également renseigner le titre de votre contribution, le ou les auteurs, le format proposé, le ou les intervenants, les objectifs que vous souhaitez atteindre par votre contribution lors de l'atelier, etc.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les contributions seront analysées par les organisateurs. Vous pourrez être sollicité pour compléter si nécessaire votre proposition initiale.

Un comité de lecture sera chargé de sélectionner les contributions et de construire le programme en fonction des contributions retenues. Ce comité de lecture veillera à maintenir un bon équilibre entre les différentes entrées – défis et thèmes.

À NOTER

Des formats autres qu'ateliers seront programmés directement par les organisateurs de CLIMATE CHANCE en dehors du présent appel à contribution :

- Plénières avec la participation de personnalités de l'action climatique.
- Forums sur des thèmes clefs comme par exemple l'instauration d'un prix du carbone.
- Réunions de point d'étape des coalitions d'acteurs mises en place depuis Paris.

Certains contributeurs des ateliers pourraient être sollicités pour participer à ces temps particuliers en fonction de la nature et de la qualité de leur contribution.

En contribuant à CLIMATE CHANCE, vous vous engagez dans la construction et la consolidation d'une communauté d'acteurs. Vous acceptez aussi de promouvoir ce mouvement auprès de vos réseaux et dans vos activités quotidiennes.

CONDITIONS DE LA CONTRIBUTION

- Les contributeurs sont responsables de leur inscription à CLIMATE CHANCE, ainsi que de la prise en charge de leur déplacement et hébergement. Cependant, les contributeurs bénéficient d'un tarif réduit s'ils s'inscrivent avant le 07 juin 2016.
- La date limite pour la réception des contributions est fixée au 07 avril 2016 à 12h00.
- Les contributions seront examinées et sélectionnées par le Comité de Sélection et de Lecture de CLIMATE CHANCE.
- La liste des contributions retenues sera communiquée par les organisateurs le 06 mai 2016.
- Les contributions non sélectionnées ne se verront pas accorder d'indemnités de compensation.
- Les contributeurs sélectionnés autorisent CLIMATE CHANCE et la Cité Centre des Congrès de Nantes à réutiliser et à communiquer leurs travaux, en conformité avec le droit d'auteur à la suite du sommet.
- Les organisateurs de CLIMATE CHANCE sont la seule entité de prise de décision pour toutes les questions concernant le sommet.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE CLIMATE CHANCE 2016 :

Du 26 au 28 septembre 2016 à La Cité – Centre des Congrès de Nantes – France.

CONTACTS UTILES :

Pour toute question sur CLIMATE CHANCE : contact@climatechance2016.com

Pour toute question sur l'appel à contribution : contribution@climatechance2016.com

LIENS UTILES :

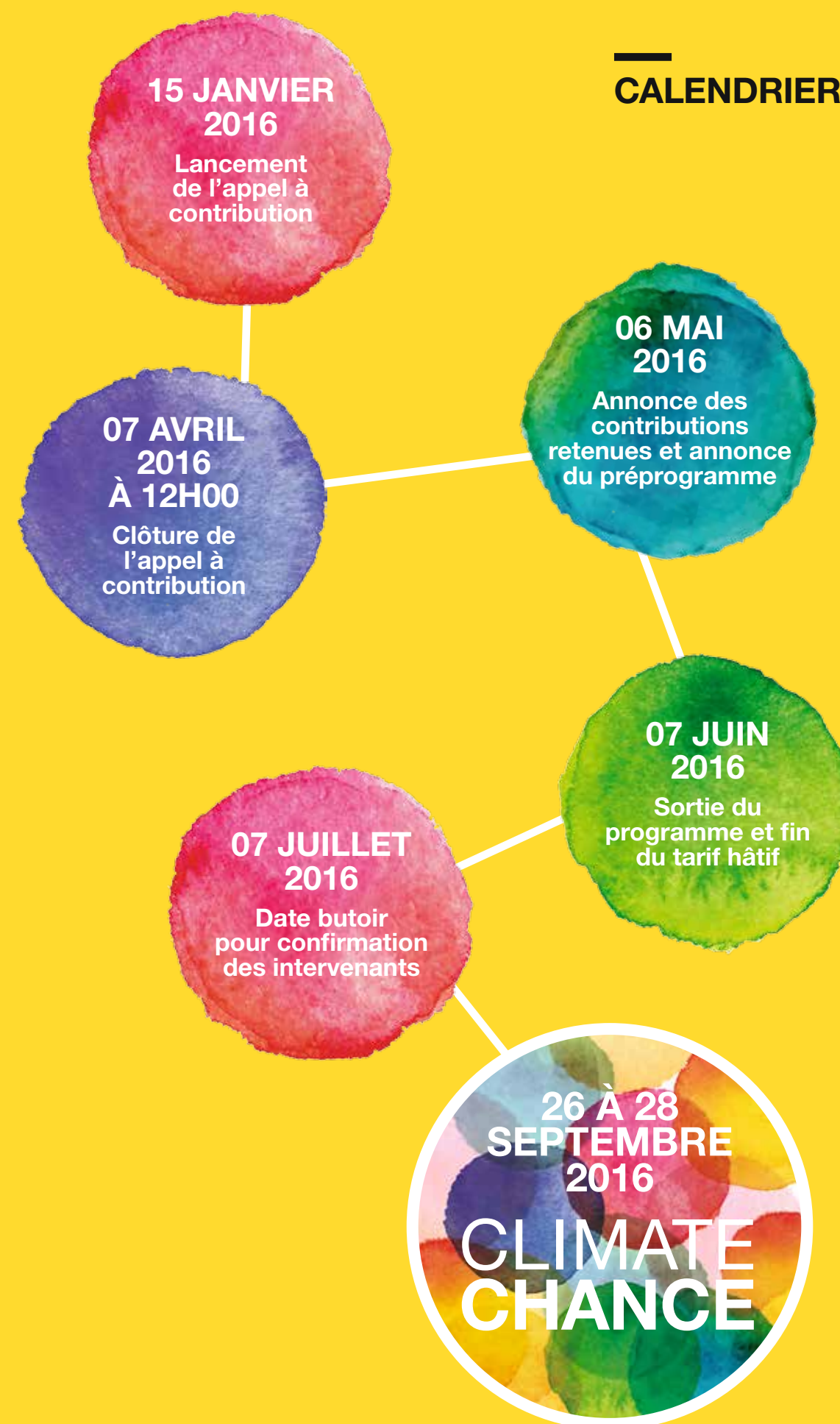
Site de CLIMATE CHANCE 2016 et plateforme de soumission des contributions : www.climatechance2016.com

La Cité, le Centre des Congrès de Nantes : www.lacite-nantes.fr

Nantes Métropole : www.nantesmetropole.fr



CALENDRIER :





N'hésitez pas à nous contacter

contact@climatechance2016.com

climatechance2016.com

#ClimateChance